

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

**Territoire de Belfort**  
**DANJOUTIN**

**N° 080/2023**

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

---

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**Travaux d'embellissement du massif rue du Bosmont à hauteur du Pont de l'autoroute**

**Le Maire de la commune de DANJOUTIN**

**VU**

La loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions

Le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2 et L 2215-1

Le code de la route et notamment les articles R.411-8 ; R.411-25 ; R.411-26 ; R.411-28 et R.413-1

L'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété

L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, 4e partie - signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifié

L'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, 8e partie - signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992

Le règlement municipal de voirie

**CONSIDÉRANT**

Les travaux d'embellissement du massif rue du Bosmont à hauteur du Pont de l'autoroute, par les Services Techniques de la commune de Danjoutin.

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

La circulation sera alternée dans le sens Danjoutin – Belfort le **25 mai 2023 de 05h30 à 12h00**.

## Article 2

La signalisation sera installée par les services chargés des travaux en conformité avec les prescriptions de l'instruction générale sur la signalisation routière.

## Article 3

Le présent arrêté prendra effet à la date du **25 mai 2023 de 05h30 à 12h00**.

## Article 4

Les infractions aux dispositions du présent règlement seront constatées et poursuivies conformément aux lois.

## Article 5

Le présent arrêté sera affiché. Ampliation sera remise, chacun pour exécution en ce qui le concerne, à :

- Services techniques de la commune de Danjoutin
- Communauté d'Agglomération Belfortaine, place d'Armes, 90020 Belfort cedex
- D. D. T., place de la Révolution française, BP 605, 90020 Belfort cedex
- Conseil Départemental du Territoire de Belfort
- Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique
- Service Départemental d'Incendie et de Secours, 4 rue Romain Rolland, Belfort
- Caserne Belfort Sud
- S. M. T. C.
- OPTYMO

DANJOUTIN, le 24 mai 2023  
Signé Le Maire,  
Emmanuel FORMET



POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,

*Pou délégué*  
SUBBER

**Notifié et affiché le 24 mai 2023**